

Dispositif d'information conseil en **VAE** en Midi-Pyrénées

Les publics accueillis en 2012

Introduction

Les Points relais conseil en VAE sont ouverts à tous, sur 42 lieux d'accueil...

Les conseillers de Points relais conseil en Validation des acquis de l'expérience (PRC en VAE) informent et conseillent toute personne, quels que soient son âge, son statut, son niveau d'étude ou de qualification. Ils aident les personnes dans leur projet et le repérage des certifications accessibles par la VAE.

Mis en œuvre en 2002 par l'Etat et la Région, les PRC en VAE relèvent depuis 2006 de la compétence de la Région, avec un complément de financement du Fonds social européen (FSE). Depuis 2011, le réseau des PRC est composé par les Cibc¹ dans chaque département, le Pico² des Hautes-Pyrénées et le Cidff³ de Haute-Garonne. 42 lieux géographiques accueillent le public.

...et un site internet : le PRC Enseignement supérieur

Le site du PRC Enseignement supérieur met à la disposition des internautes l'ensemble de l'offre de certification des universités et grandes écoles de la région :

www.vaesup-mip.info.

La base de données des PRC de Midi-Pyrénées

Les chiffres présentés sont issus d'une base de données régionale alimentée par l'ensemble des PRC. Ces données représentent une photographie non exhaustive des demandes d'information sur la VAE.

En effet, les structures d'accueil, d'information et d'orientation (AIO) sur l'emploi et la formation et les certificateurs apportent une information généraliste sur la VAE, qui ne donne pas lieu à un recueil statistique. Par ailleurs, le Fongecif Midi-Pyrénées assure en Haute-Garonne un service d'information et de conseil destiné aux salariés du département, dont les bénéficiaires ne sont pas inclus dans les chiffres suivants.

Depuis la mise en œuvre de la VAE en décembre 2002, le CarifOref Midi-Pyrénées, labellisé Cris VAE, produit un bilan annuel de l'activité conduite par le réseau des PRC en matière d'information conseil sur la VAE.

¹ Cibc : Centre interinstitutionnel de bilans de compétences

² Pico : Point d'information, de conseil et d'orientation du ministère chargé de l'agriculture

³ Cidff : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

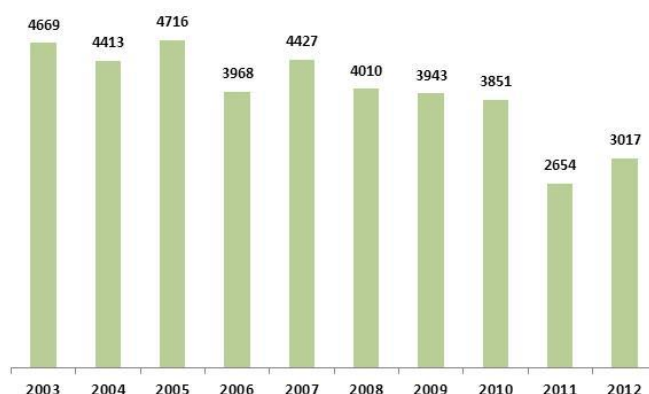
Données globales

La période de référence des données va de janvier à décembre 2012.

Depuis 2003, les PRC de Midi-Pyrénées ont accueilli 39 668 personnes, soit près de 4 000 personnes en moyenne par an.

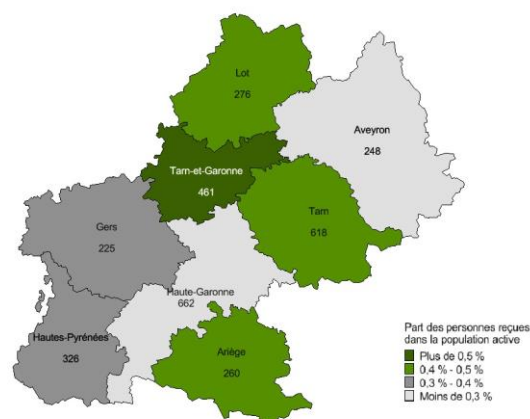
En 2012, les PRC ont informé et conseillé 3 017 personnes

Nombre de personnes reçues par les PRC entre 2003 et 2013



Les derniers chiffres s'expliquent par l'interruption du service de PRC en VAE en Haute-Garonne de juillet 2011 jusqu'en avril 2012.

Nombre de bénéficiaires par département



Note méthodologique : le rang des départements est calculé d'après le nombre de candidats rapporté à la population active du département (source Insee, 2009).

En 2012, 0,3 % de la population active occupée a bénéficié des prestations des PRC.

A savoir

Population active occupée en Midi-Pyrénées au 1^{er} janvier 2009 : 1 189 262 personnes. Source : Insee, recensement au lieu de résidence.

6 bénéficiaires sur 10 viennent dans les PRC à leur initiative personnelle

Comment les personnes ont-elles été orientées vers les PRC ?

	Femme	Homme	Ensemble
Initiative personnelle	62%	61%	62%
Sur conseil d'un organisme d'accueil	30%	29%	30%
Sur conseil d'entreprise ou OPCA	5%	7%	6%
Autre	3%	3%	3%
Total	100%	100%	100%
Effectif total	2020	997	3017

Catégorie « Autre » : organismes de formation, institutions représentatives du personnel (délégués du personnel, représentants syndicaux), presse...

Plus de la moitié des personnes ont eu connaissance des PRC de manière informelle, par le bouche à oreille le plus souvent.

Un tiers est dirigé par les organismes chargés de l'accueil, de l'information et de l'orientation : Mcef, Pôle emploi, CIO, mission locale...

Les démarches initiées sur le conseil des entreprises et des organismes paritaires mutualisateurs des fonds de la formation professionnelle (Opca ou Opacif), bien que modestes, ont doublé par rapport à 2011.

Caractéristiques et projets des bénéficiaires des prestations

Qui sont ces personnes, quels sont leurs projets et quelles certifications recherchent-elles ?

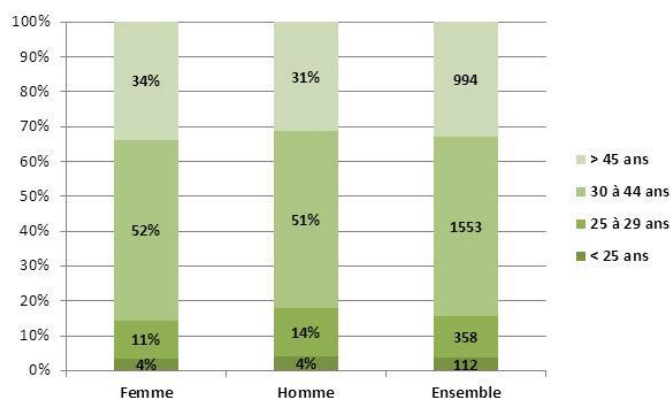
Les données suivantes éclairent leurs profils.

2 bénéficiaires sur 3 sont des femmes

Depuis 2009,

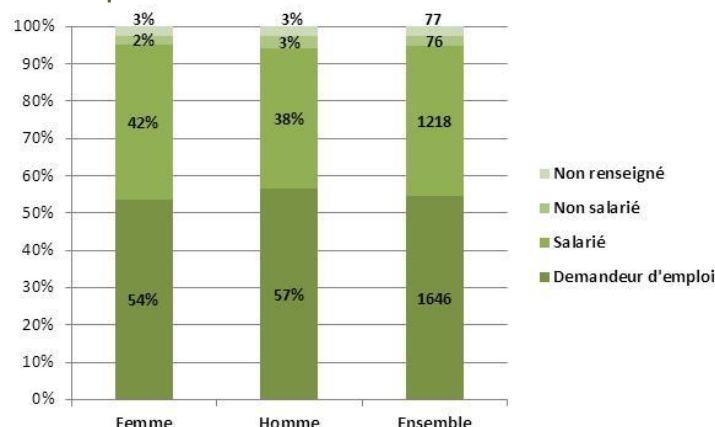
- 67 % des publics accueillis sont des femmes,
- 33 % des hommes.
- Plus d'une personne sur deux à entre 30-44 ans,
- Un tiers a plus de 45 ans.

Age des candidats



Depuis 2009, plus d'une personne sur deux reçue dans un PRC recherche un emploi

Statut des personnes



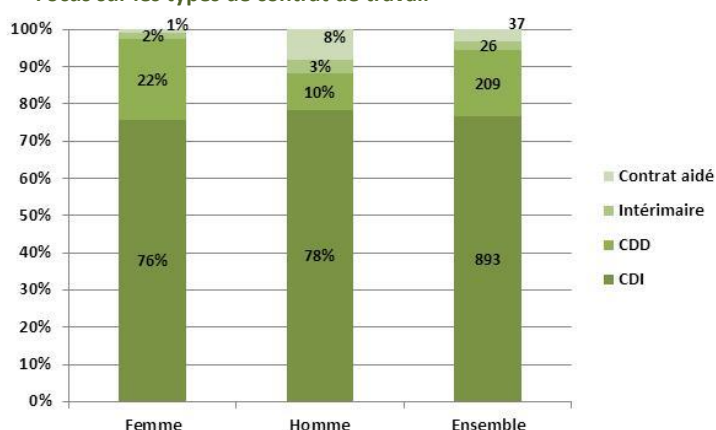
La part des personnes en recherche d'emploi est majoritaire et celle des personnes en activité salariée ou non reste stable.

Les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an) représentent 12 % des personnes reçues : plus 3 % par rapport à 2011.

- 36 % des femmes recherchent un emploi.
- 4 % du public est bénéficiaire du RSA.
- 3 % des personnes reçues sont en situation d'handicap.

Plus de 4 personnes sur 10 sont en activité professionnelle

Focus sur les types de contrat de travail



Parmi les personnes en emploi, près de 8 sur 10 sont en contrat à durée indéterminée (CDI).

23 % se trouvent dans une situation d'emploi précaire : intérim, contrat aidé ou CDD (contrat à durée déterminée). Les femmes sont plus souvent en CDD : plus de 2 femmes sur 10 contre 1 homme sur 10.

Les hommes bénéficient davantage de contrats aidés que les femmes.

Près de 7 personnes sur 10 sont des employées qualifiées ou non qualifiées

Emploi le plus souvent exercé

	Femme	Homme	Ensemble
Employé qualifié	51%	28%	1298
Ouvrier ou employé non qualifié	27%	14%	682
Cadre d'entreprise	5%	15%	247
Technicien	4%	12%	205
Agent de maîtrise, contremaître	4%	8%	153
Ouvrier qualifié	2%	10%	142
Agriculteur exploitant	3%	3%	95
Artisan, commerçant	2%	5%	89
Cadre de la fonction publique, profession intellectuelle et artistique	1%	2%	51
Profession libérale	1%	2%	40
Ouvrier agricole	0%	1%	15
Total	100%	100%	100%
Effectif total	2020	997	3017

Plus de 4 personnes sur 10 est employée qualifiée : la moitié des femmes contre un quart des hommes.

Près de 3 personnes sur 10 est ouvrière ou employée non qualifiée ; un quart des femmes est dans cette catégorie socio-professionnelle.

Un tiers des bénéficiaires travaille dans les services à la personne

Répartition par secteur d'activité principale (en durée d'activité)

	Femme	Homme	Ensemble
Services aux personnes	41%	11%	927
Commerce	21%	25%	686
Fonction publique	12%	7%	306
Agriculture	7%	9%	228
Bâtiment génie civil	2%	17%	203
Services aux entreprises	6%	9%	203
Industrie	3%	10%	170
Non renseigné	8%	13%	294
Total	100%	100%	100%
Effectif total	2020	997	3017

Les candidats à la VAE proviennent essentiellement de secteurs d'activités tertiaires : services aux personnes (31 %), commerce (23 %) et fonction publique (10 %). 20 % des personnes exercent dans les secteurs de la santé et de l'action sociale et 7% dans le domaine de l'éducation.

Les bénéficiaires ont une expérience professionnelle importante

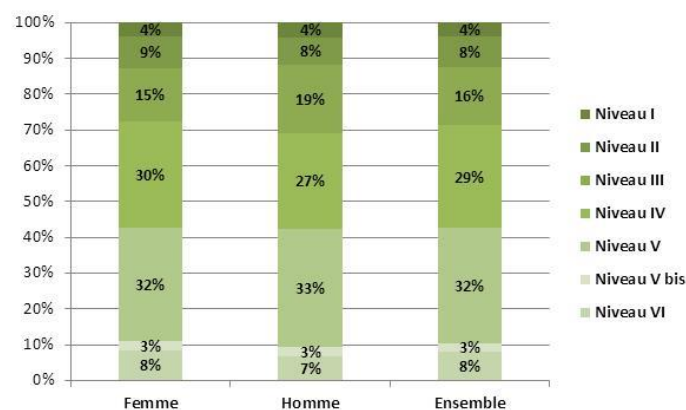
- 28 % ont entre de 6 à 10 ans d'expérience professionnelle,
- 27 % dépassent les 10 ans d'expérience,
- 22 % ont exercé entre 3 et 5 ans.

5 % de bénéficiaires ont des activités extra-professionnelles

- 60 personnes ont des activités sportives,
- 60 ont des activités sociales ou humanitaires,
- 33 ont des activités culturelles,
- 6 ont des activités syndicales ou politiques.

Quatre personnes sur dix ont une formation initiale inférieure au Baccalauréat

Niveau de formation d'origine



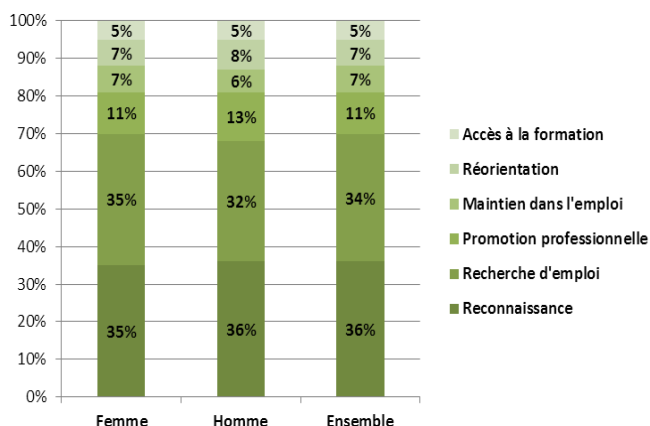
Les niveaux les plus représentés sont le niveau V suivi du niveau IV. Cependant, les personnes ayant un niveau inférieur au baccalauréat sont les plus nombreuses (43 %). Plus d'un bénéficiaire sur 10 à un niveau Vbis ou VI; soit 11 % qui ont quitté le système scolaire sans aucun diplôme. Depuis 2010, la part des femmes titulaires d'un niveau I ou II est comparable à celle des hommes.

A savoir

Niveaux	Correspondant à
I	Master 2, diplôme d'ingénieur...
II	Licence, master 1...
III	DUT, BTS, DEUST...
IV	Baccalauréat général, professionnel...
V	CAP, BEP...
V bis	4è ou 3è, second cycle prof. court non diplômé
VI	Fin de scolarité obligatoire

La reconnaissance de l'expérience professionnelle reste le principal moteur de la VAE

Objectifs visés par les candidats



Les motivations pour engager une démarche de VAE les plus souvent citées par les bénéficiaires sont liées à :

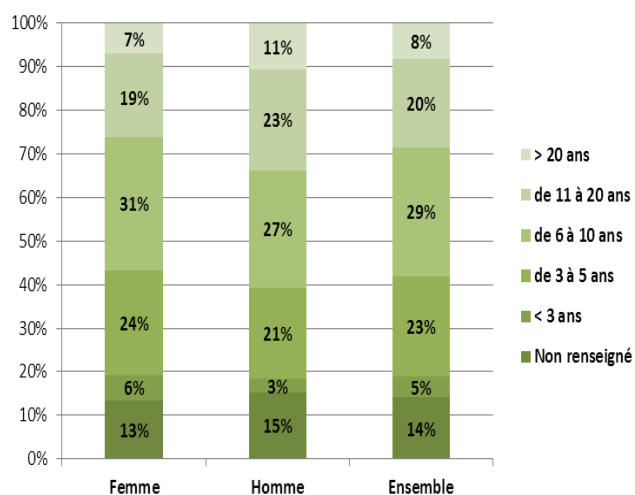
- la reconnaissance des compétences professionnelles acquises (36 %),
- l'aide à la recherche d'emploi (34 %),
- la promotion dans l'emploi par un meilleur positionnement professionnel (11 %).

L'usage de la VAE en tant que préparation à l'entrée en formation concerne 5 % des bénéficiaires.

Hypothèses de VAE à l'issue du conseil

58 % des personnes s'appuient sur plus de 5 ans d'expérience

Durée d'exercice de la compétence à valider



Plus d'un quart des candidats souhaitent valider *a minima* 10 ans d'expérience. « Non renseigné » renvoie aux

expériences multiples. Ces parcours diversifiés aboutiront le plus souvent à plusieurs hypothèses de certifications.

Les candidats recherchent des certifications basées sur leurs compétences récentes

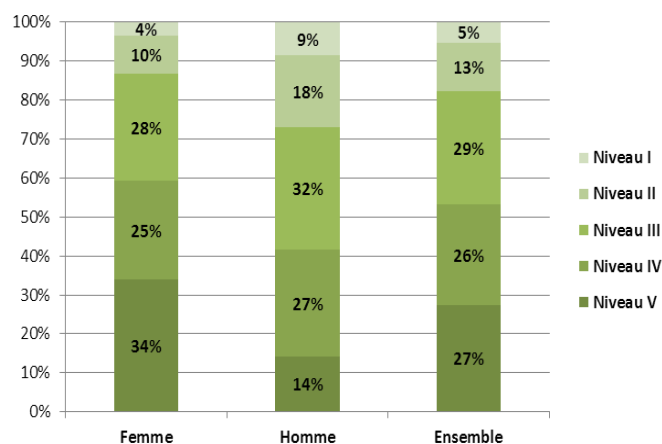
Dernière année d'exercice des compétences à valider

	Femme	Homme	Ensemble
2012 (année en cours)	60%	56%	59%
2011	31%	36%	32%
2010 (3 ans d'expérience)	3%	3%	3%
plus de 3 ans	6%	5%	6%
	100%	100%	100%

Les candidats peuvent déposer la même année une seule demande pour un même diplôme ou trois demandes visant des certifications différentes. 13 % des conseils ont abouti à 2 hypothèses de certifications différentes.

Sept personnes sur dix visent le niveau IV ou plus

Niveaux de certification visés



Plus d'un tiers des femmes se positionnent principalement sur le niveau V, soit 20 points de plus que les hommes.

La représentation masculine reste proportionnellement plus importante sur les niveaux supérieurs.

Certifications ciblées

Certifications	Femme	Homme	Ensemble
Diplôme Education nationale	41%	39%	40%
Diplôme d'état Santé et action sociale	26%	5%	19%
Diplôme Enseignement supérieur (universités)	11%	22%	15%
Titre professionnel Min. chargé de l'emploi	12%	17%	14%
Autres certifications	4%	6%	5%
Diplôme Min. Jeunesse et sport	3%	3%	3%
Diplôme Min. Agriculture	1%	3%	2%
Titre des organismes de formation consulaires	1%	3%	1%
Certificat de qualification professionnelle	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%

La catégorie « Autres certifications » concerne les diplômes d'autres ministères (Défense par exemple) ou des titres privés inscrits au Rncp⁴

Avec 40 % des hypothèses de certification, les diplômes de l'éducation nationale (enseignement secondaire) sont les plus recherchés.

Les diplômes des ministères chargés de la santé et du social et ceux de l'enseignement supérieur sont chaque année plus attractifs.

La répartition des intentions de validation est spécifique selon le genre. Les femmes ciblent davantage les diplômes de la santé et du social. La prédominance de la recherche du niveau V par les femmes est très largement liée à ces secteurs d'activités.

Les hommes se positionnent davantage sur les diplômes de l'éducation nationale, principalement le niveau III, ou l'enseignement supérieur.

Les 25 hypothèses de certifications les plus recherchées à l'issue du conseil

Plus de 3 000 titres ou diplômes font l'objet d'une hypothèse de validation mais 46 % de ces hypothèses portent sur 25 certifications. Ces dernières sont présentées dans le tableau suivant. Les diplômes du secteur sanitaire et social y figurent principalement :

- les 11 titres du secteur représentent 26 % de la totalité des hypothèses,
- les 9 diplômes relatifs aux services aux entreprises représentent 11 % des hypothèses,
- les 5 certifications relatives au commerce représentent 9 % de l'ensemble des hypothèses.

Les 25 plus importantes hypothèses de certifications

Intitulé de la certification	Niveau de formation	Nombre d'hypothèses	en % sur la totalité des hypothèses
DEAVS (Auxiliaire de vie sociale)	V	179	6%
DEAS (Aide-soignant)	V	174	6%
CAP Petite enfance	V	137	4%
BTS Management des unités commerciales	III	114	4%
Bac professionnel Commerce	IV	77	3%
BTS Assistant de gestion PME PMI	III	61	2%
DEAP (Auxiliaire de puériculture)	V	61	2%
DEES (Educateur spécialisé)	III	56	2%
DEME (Moniteur éducateur)	III	54	2%
BTS Comptabilité et gestion des organisations	III	44	1%
BAC professionnel Secrétariat	IV	42	1%
BTS Négociation et relation clients	III	41	1%
DEAMP (Aide médico psychologique)	V	40	1%
BP Coiffure	IV	39	1%
BTS Assistant manager	III	39	1%
DEEJE (Educateur de jeunes enfants)	III	36	1%
TP Secrétaire assistant	IV	36	1%
TP Assistant de vie aux familles	V	28	1%
TP Assistant commercial	III	27	1%
CAP Cuisine	V	26	1%
TP Assistant de direction	III	26	1%
BTS Hôtellerie restauration	III	25	1%
CAFERUIS	II	23	1%
BP JEPS Loisirs tous public	IV	21	1%
BTS Professions immobilières	III	21	1%
Total des hypothèses de certifications		3078	46%

A savoir

Dans l'enquête « Les besoins en main-d'œuvre en Midi-Pyrénées 2013 » de Pôle emploi, les 10 métiers permanents (hors emplois saisonniers) les plus recherchés sont, par ordre d'importance :

- aides à domicile, aides ménagères travailleurs familiaux
- aides-soignants (médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux...)
- agents d'entretien des locaux (Atsem compris)
- ingénieurs et cadres d'études, R & D informatiques, chefs de projets informatiques
- employés polyvalents de cuisine (crêpes, pizzas, plonge...)
- ingénieurs et cadres d'étude, R & D (industrie)
- professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs, directeurs)
- employés de maison et personnels de ménage
- serveurs de cafés, de restaurants, commis
- infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices

⁴ Rncp : Répertoire national des certifications professionnelles

Services réalisés par les PRC

En 2012, les PRC ont consacré 20 % de leur activité au suivi des candidats à la VAE

Services réalisés par les PRC

Activités	Femme	Homme	Ensemble
Information	39%	41%	3076
Entretien conseil	39%	39%	3017
Suivi post-conseil	21%	20%	1628

Note de lecture : Entretien conseil nombre de personnes ayant bénéficié de la prestation et non pas le nombre d'actes réalisés

L'activité des PRC en 2012 est répartie essentiellement entre les activités d'entretien conseil, l'information et le suivi des personnes. 92 % des personnes informées l'ont été dans le cadre d'entretiens individuels. 8 % des personnes ont participé à des sessions d'informations collectives. Le chiffre indiqué dans le tableau porte sur le nombre de personnes conseillées. En effet, plusieurs conseils sont parfois nécessaires pour certains bénéficiaires. Le suivi post-conseil représente 20 % de l'activité, au lieu de 10 % en 2011.

85 % des bénéficiaires ont confirmé leur projet de VAE

Autres préconisations que la VAE

	Femme	Homme	Ensemble
Formation	46%	46%	215
Autre	40%	40%	186
Orientation	14%	14%	65
Total	100%	100%	466

Note de lecture : Catégorie « Autre » : conseil de consolidation du projet ou de développement de l'expérience professionnelle

Les conseillers ont préconisé des solutions alternatives à la VAE pour 15 % des personnes. Il s'agit pour 46 % d'entre eux de propositions de formation et pour 40 %, essentiellement d'un conseil de renforcement de l'expérience professionnelle. Des bilans de compétences ou des prestations d'orientation professionnelle ont été recommandés à 14 % des personnes conseillées.

36 % des personnes orientées vers la VAE diffèrent leur entrée dans le dispositif

Ces informations ont été recueillies lors du suivi à 6 mois réalisé par les PRC. Les bénéficiaires d'information conseil donnent 3 raisons principales pour n'avoir pas démarré leur parcours de VAE.

Raisons citées pour différer la démarche VAE

	Femme	Homme	Ensemble
Raison personnelle ou professionnelle	82%	82%	492
Démarche différée	17%	17%	102
Certification non ouverte	1%	1%	7
Total	100%	100%	100%
Effectif total	411	190	601

- 82 % des personnes ne pensent pas commencer une démarche de VAE dans le court terme, en raison d'un changement important de projet professionnel ou de vie.
- 17 % au contraire projettent de commencer leur VAE rapidement, dès que leur situation sera stabilisée.
- Enfin, la majeure partie des certifications est accessible par la VAE. En effet, plus de 8 000 certifications actives sont inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (Rncp).
Le suivi permet également de remobiliser les personnes afin de leur permettre de mettre en place leur projet de validation des acquis de l'expérience au moment opportun. C'est d'ailleurs l'objet des conventions d'appui renforcé en direction des publics fragilisés sur certains territoires : soutenir les projets individuels de VAE pour mieux sécuriser les parcours professionnels. Cette activité de suivi est systématisée depuis la mise en application du marché mis en oeuvre par la Région Midi-Pyrénées.

Pour aller plus loin

Rapports, études

Les besoins en main-d'œuvre (BMO) en Midi-Pyrénées, résultats de l'enquête 2013, Pôle emploi, Statistiques, études et évaluations, avril 2013

Sites Internet

CarifOref Midi-Pyrénées : www.cariforef-mp.asso.fr

Commission nationale de la certification professionnelle : www.cncp.gouv.fr

Insee : www.insee.fr

Pôle emploi Midi-Pyrénées : www.observatoire-emploi-mp.fr
PRC Enseignement supérieur : www.vaesup-mip.info

Août 2013

Ce document a été élaboré dans le cadre de la mission de suivi du dispositif VAE confiée au CarifOref Midi-Pyrénées.

Directeur de la publication : Jean-Michel Gimenez

Responsable de la Cris VAE : Catherine Ayraud

Traitement des données et rédaction : Dara Chuard